

## **VERIFIER, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED (au sens de la R408) / REF ECH016-I**

### **PUBLIC :**

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité
- Toute personne ayant à réceptionner <sup>(1)</sup> une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté
- Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

### **PREREQUIS :**

Le stagiaire devra :

- Avoir une Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser :
  - La langue française parlée et écrite
  - Les mathématiques élémentaires
  - La lecture courante de plans

### **FINALITE DE LA FORMATION :**

- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et mises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant
- Au sens de la R408 :
  - Réceptionner (1) l'échafaudage avant utilisation
  - Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage (2) d'éléments de l'échafaudage)
- Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

### **OBJECTIFS :**

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, mises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied

### **CONTENU :**

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
  - Signaler les situations dangereuses
  - Communiquer-rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

---

(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état

(2) Les opérations de montage/ démontage doivent être réalisées par une personne formée.

**VERIFIER, RECEPTIONNER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED (au sens de la R408) / REF ECH016-I**

- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

**NOMBRE DE STAGIAIRES :**

- De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur

**METHODE PEDAGOGIQUE :**

- Exposé oral
- Echanges oraux
- Apports théoriques
- Mise en situation pratique

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

**DUREE :**

- 2 jours soit 14 heures minimum

**VALIDATION :**

- A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences de formation validant les acquis.

**EVALUATION :**

Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation :

- Questionnaires oraux
- Questionnaires à choix multiples
- Observation pendant pratique
- Outil TUTOPREV BTP

Ces questionnements permettent de valider les acquis des participants à la fin de chaque séquence de formation

**MATERIELS D'ECHAFAUDAGE PEDAGOGIQUES A METTRE A DISPOSITION :**

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, en quantité suffisante pour réaliser les vérifications pour 10 stagiaires.

Le matériel mis en œuvre sera composé d'au moins 3 travées sur 3 niveaux, d'ancrage en façade et de deux montages spécifiques parmi :

- Une poutre de franchissement (mini 4m)
- Des consoles (0,30m)
- Un porte-à-faux (1,50 m)
- Une potence et poulie à cliquets